

Bulletin local d'information syndicale

Au sommaire :

p.2 : Répartition horaire : l'arbre qui cache la forêt
p.2 : Budget 2010
p.3 : Réforme Chatel
p.4-5 : Dossier spécial voie technologique
p.6 : Forfait communal : la loi Carle

p.7 : Le plan jeune de Nicolas Sarkozy
p.7 : Effets de l'assouplissement de la carte scolaire
p.8 : Formation des enseignants
p.8 : Enseignant, le plus beau métier du monde ?
p.9 : Universités d'Europe contre le processus de Bologne
p.10 : Présentation de SUD Education Lorraine

EDITO

Ca y est, la **réforme du lycée général** nous est resservie (p.3). Edulcorée, il est vrai, sur quelques points dans son contenu, mais les nouveautés qui sont proposées doivent être introduites à moyens constants donc, naturellement, au détriment des heures d'enseignement. Sur la méthode, rien n'a changé : pseudo-consultation, flou artistique complet dans la présentation, improvisation dans la mise en place. Mais la manœuvre est encore une fois habile. Comme l'an dernier, en tardant à faire savoir quelles disciplines seront concernées par les diminutions horaires, on pousse chacun à jouer des coudes pour sauver ses meubles (p.2), et on détourne l'attention de l'objectif prioritaire pour le ministère qui reste d'appliquer la politique de rigueur du gouvernement dont le budget 2010 annonce les grandes lignes (p.2). Car celui-ci garde le cap : la suppression record de 16.000 postes, notamment à travers la réforme du recrutement des enseignants (p.8).

Rien pour l'instant sur le **lycée technologique** dont on devrait régler le sort en 2011, mais la réforme de la seconde de détermination laisse présager de mauvaises nouvelles pour la première et la terminale technologiques. Déjà qu'avec la réforme de l'enseignement pro les effets de la mise en concurrence du **bac pro** et du bac techno commencent à se faire sentir (p.4-5, dossier spécial voie technologique).

Dans les autres niveaux : au **collège**, les effets dévastateurs de la suppression de la carte scolaire sont reconnus par la Cours des comptes (p.7) ; dans le **primaire**, une loi qui contraint les municipalités à financer les coûts de scolarisation des enfants fréquentant les écoles privées (p.6) ; dans le **supérieur**, après les françaises, ce sont les autres universités européennes qui s'opposent au processus de Bologne dont l'idéologie libérale conduit à la mise en concurrence et à la privatisation rampante de l'enseignement supérieur et de la recherche (p.9).

Et pendant que le gouvernement accomplit servilement les basses besognes, que fait Nicolas Sarkozy ? De la com'. Il annonce en grandes pompes des mesures exceptionnelles en faveur de la scolarisation et de la réussite de tous les jeunes (p.7). Des annonces dont on rigolerait si la politique réelle n'était pas aussi désastreuse pour la jeunesse et notre société. D'ailleurs les profs n'ont pas le cœur à rire si l'on en juge les résultats de l'enquête sur le malaise enseignant (p.8).

Alors, avec tout ça, on y va ? Parce qu'il va falloir y aller ! Deux dates auront déjà marqué le premier trimestre de l'année scolaire : le 24 novembre contre le budget 2010 et les suppressions de postes, puis le 15 décembre contre la masterisation. C'est très loin d'être suffisant. Petit à petit, il faut que nous travaillions tous à mobiliser chacun de nos collègues, dans les établissements, en salle des profs, en heures d'information syndicale, mais aussi à l'extérieur. **Ils sont une poignée, nous sommes des millions.** Il faudra que nous soyons des millions dans la rue et dans l'action d'ici quelques mois pour défendre ce que nous avons la responsabilité de défendre, ce qui a été péniblement décroché au prix de décennies de luttes sociales : droits et acquis sociaux, service public d'éducation mais aussi postal, de transport, etc...



Répartition horaire :

L'arbre qui cache la forêt

Depuis l'annonce du projet de réforme Darcos l'an dernier, chaque association de spécialistes s'arcoute pour essayer de maintenir l'enseignement de sa matière et préserver l'intégrité de son horaire. Si ce combat paraît légitime, en particulier au nom de la diversification de la formation et de l'ouverture d'esprit offertes à nos lycéens, on peut néanmoins craindre que cette dispersion ne nous fasse perdre de vue l'essentiel, les objectifs plus ou moins inavouables qui sous-tendent la réforme des lycées.

Cette réforme s'inscrit dans une logique comptable : le gouvernement a décidé de réduire drastiquement le nombre de fonctionnaires. 11 200 postes supprimés en 2008 dans l'Education nationale, 13 500 à la rentrée 2009, 16 000 prévus en 2010.

Fermetures d'options et de filières, disparition des titulaires-remplaçants, non remplacement des départs à la retraite ne suffisent plus pour permettre aux politiques de mettre en œuvre ce qui ressemble bien à un véritable plan social, à une casse organisée de l'Ecole publique.

La réforme de la formation des maîtres (masterisation) et la réforme des lycées, via les réductions horaires, la dilution des tâches et l'annualisation induite par le tutorat et les stages de « mise à niveau », peuvent seules encore permettre une nouvelle suppression massive de postes.

Quant à « l'autonomie des établissements », elle ne fera que renforcer la concurrence et les inégalités entre établissements. Elle créera en interne, du fait de l'accroissement des pouvoirs confiés aux chefs d'établissement et aux conseils pédagogiques, des armées de chefaillons à l'origine de guerre intestines dans les équipes. Tandis que chacun s'épuisera à défendre son petit pré carré, personne ne pensera plus à analyser globalement la formation offerte aux jeunes et la remise en cause du statut des enseignants. De beaux jours en perspective pour les réformateurs-casseurs de tous poils.

Alors foin des querelles de chapelles, groupons-nous et demain...



Budget 2010

Il y a les annonces... et les faits...

Le gouvernement annonce fièrement un budget en hausse pour l'Education Nationale en 2010 : 1,6 % d'augmentation. La réalité, c'est que cette augmentation partira dans des contributions supplémentaires répondant aux engagements de l'Etat, notamment le paiement des pensions, mais rien d'autre sur le terrain que la poursuite des suppressions de postes. Annonçons immédiatement notre refus de voir ces deux niveaux mis en concurrence (le chantage n'est pas loin). Cette hypocrisie se décline à tous les niveaux :

- dans le 1er degré : on annonce 2658 nouveaux postes en raison de la hausse prévue du nombre d'élèves, mais à déduire de la suppression de 7000 postes consécutive à la disparition des stagiaires ;
- dans le second degré : on annonce la création de 144 postes en zones défavorisées, mais là aussi, à déduire des 6589 postes suite à la disparition des stagiaires ;
- le privé est moins touché (hasard ?) : proportionnellement il connaîtra deux fois moins de suppressions de postes ;
- on veut soutenir l'encadrement de la politique de l'éducation nationale, c'est pourtant 600 postes d'administratifs qui sont supprimés.

Au total, le calcul est vite fait, on annonce un budget en hausse, il est pourtant en baisse de manière inédite : il faudra faire plus avec encore moins de moyens.

Réforme Chatel :

Un succès de com, une régression pour les élèves et les enseignants

Bien présentée : les objectifs de la réforme sont sur les principes acceptables, voire satisfaisants (améliorer l'orientation, plus d'aide,...), et dans un calendrier resserré, la réforme Chatel paraît consensuelle et améliorant le fonctionnement du lycée. Mais en y regardant de plus près, elle se traduit par une dégradation pour les élèves et les enseignants.

- **La formation des élèves est amoindrie**, la plupart des disciplines voyant leurs **horaires diminués**. Les **séances en groupes réduits se retrouvent limités** et leur gestion locale risque de se traduire par une formation très différente d'un établissement à l'autre, remettant en question le principe d'égalité.
- Le prétendu ré-équilibre des filières cache en réalité un certain **renforcement de la filière S** : la seconde reste scientifique (toutes les matières nécessaires pour S sont dans le tronc commun). Le cycle terminal S propose une formation (en heures) plus importante qu'en L ou ES, et un choix d'option plus large. La possibilité ouverte de ré-orientation est bien sûr possible de S vers les autres filières, on voit mal le chemin inverse pouvoir se faire (rattraper par « stages » pendant les vacances les programmes des matières scientifiques : on rêve....!). La filière S voit ainsi sa prédominance réaffirmée. Sans parler de la disparition dans les textes proposés de la 4ème filière d'excellence (bacs techno). De même, l'attrait renforcé de la **filière L** repose sur l'**introduction de matières nouvelles dont on ne sait rien des contenus**.
- La réorientation justement, parlons-en ! les fameux **stages de rattrapage pendant les vacances** risquent fort de ressembler à un ersatz de formation.
- **L'accompagnement personnalisé** reste pour l'instant dans un flou même pas artistique... Tout dépendra des modalités d'application, avec de nouveau le risque d'une **inégalité selon les lycées**.
- **Pour les enseignants**, c'est un changement de métier, et de ses conditions d'exercice, qui se profile. Dans le discours, le prof est éducateur, tuteur, accompagnateur, orientateur, ... **nouvelles fonctions, tâches supplémentaires**. Mais jamais Chatel ne parle du cœur du métier... enseigner !! Ce qui est sûr, c'est que la charge de travail va s'accroître : plus de classes, des groupes-classes de 35 (avec le regroupement des élèves de différentes filières, ou selon les « compétences » en LV), et toutes les réunions afférentes.
- Les **pouvoirs du chef d'établissement sont renforcés** : il pourra désigner les membres du conseil pédagogique (nouvel échelon hiérarchique ?), qui de toute façon n'aura pas de pouvoir. Le chef aura le droit de passer outre son avis, ainsi que celui du CA, pour définir la répartition des dédoublements. Il aura également un droit de contrôle sur les procédures d'évaluation. Les services pourront aussi être annualisés, complétés par l'accompagnement, les stages de remédiation et de rattrapage, etc... Et enfin, il pourra compter sur la division des enseignants, puisque chaque matière cherchera à protéger son pré carré : ce sera la guerre pour les heures, les dédoublements... bonjour l'ambiance en salle des profs !!
- Tout ceci emballé **sans revalorisation des salaires** ; la seule possibilité de maintenir son pouvoir d'achat sera d'accepter de **multiplier les activités rémunérées en heures supplémentaires**.

Cette réforme, à marche accélérée, est bien une bombe à retardement pour les statuts des enseignants. C'est aussi, on peut le craindre, une régression pour une formation de qualité pour tous les élèves.

Tous ensemble, il faut faire annuler ce projet rétrograde et imposer un débat pour une véritable démocratisation du lycée.



Dossier spécial : Voie technologique

Depuis 3 lycées technologiques lorrains, points de vue sur les réformes en cours.

Bac STI ou Bac Pro !

Depuis quelques années avec certains collègues on se disait que la disparition des filières STI était dans les cartons du MEN. Avec la réforme du bac Pro 3 ans, elle nous est apparue au grand jour. Je ne reviendrai pas sur les problèmes que pose cette réforme qui enlève 25% de la formation aux élèves, d'autres s'en sont déjà fait l'écho.

De nombreux collègues de STI ont vu leur poste disparaître et sont devenus TZR errant au gré des besoins. Au courant de l'année scolaire dernière, nos IPR STI ont proposé aux nouveaux SDF (Sans Discipline Fixe) une reconversion avec stages d'observation et de formation en techno collège (1 an) ou mathématiques (3 ans) avec possibilité de retour dans leur discipline d'origine en cas d'incompatibilité en la matière... Pour nous la mort programmée des filières STI était donc devenue une réalité bien palpable.

Cependant à la rentrée une surprise nous attendait dans mon lycée : 1 classe en plus en seconde indifférenciée et les secondes Bac Pro qui sont loin de faire le plein !! Une analyse rapide nous fait penser que les parents de ces chères têtes blondes ont finalement opté pour la formation soi-disant la "plus valorisante". Eh oui, pourquoi ne pas essayer ? Dans les deux cas ça fait 3 ans et au pire au bout d'un an on se réoriente et on en sera toujours à 4. Enfin on sait que les principaux de collèges doivent assurer un quota d'orientation en seconde indifférenciée. Alors ont-ils poussé dans ce sens ou à tout le moins laisser faire ?

Cette tendance va-t-elle se confirmer l'an prochain ? Le MEN va-t-il réajuster sa stratégie d'orientation en fin de collège ? Va-t-on baisser le niveau d'exigence dans les filières STI grâce aux réformes annoncées ? La réponse d'ici la fin de l'année mais on se souvient que dans la proposition de nouveaux programmes qui a finalement été abandonnée l'an passé, l'enseignement technologique avait quasiment disparu.

Pour diverses raisons **les parents ne sont pas conscients, malgré nos alertes, de la casse du système éducatif qui est mise en place** depuis quelque temps. L'AGCS dont on ne parle plus guère reste le but non avoué qui a impliqué l'adoption de la LOLF dont le but unique est de diminuer les coûts même si cela enlève des moyens nécessaires au bon fonctionnement de l'école, en commençant par les personnels titulaires. D'ailleurs on ne s'y trompe pas lorsqu'à la rentrée, toujours dans mon établissement, alors qu'il y a eu une dizaine de suppression de poste de titulaires, on nous présente les nouveaux arrivants qui sont... des contractuels !

Pour nous, il ne s'agit pas de faire un choix entre laisser survivre le bac STI ou le bac Pro, mais d'améliorer leur complémentarité afin que tous les jeunes puissent prétendre à la formation qui les mènera à leur plus haut niveau de compétence avec le meilleur développement personnel.

Les sections technologiques tertiaires, oubliées de la réforme ?

Les sections STG (Sciences et Technologies de la Gestion) de lycée ont été réformées en 2005. L'esprit annoncé de la réforme était la création d'une quatrième voie d'excellence au lycée permettant aux élèves de la filière une poursuite d'études longues dans l'enseignement supérieur.

Dans la pratique, le recrutement en section STG a continué à se faire par la négative, cette filière accueillant les élèves « qui ne pouvaient pas aller en enseignement général ».

La création des baccalauréats professionnels en trois ans a clairement remis en cause l'existence de la filière. Même si le contenu de formation et les débouchés sont en principe différents, la filière STG a perdu son avantage comparatif de préparer au diplôme en un an de moins. La disparition des classes de première d'adaptation, qui n'ont plus de raison d'être, et la baisse sensible des effectifs des classes de STG sont les conséquences indéniables de la création des bacs pro. 3 ans.

Cette situation met à mal, dans le domaine tertiaire comme dans le domaine industriel, le recrutement en sections de BTS : le petit nombre d'élèves de STI ou STG ne permettent plus de constituer des classes complètes de techniciens supérieurs, les élèves de bac professionnel qui les rejoignent ne sont pas préparés à la poursuite d'études et ont le plus grand mal à suivre l'enseignement dispensé.

La réforme du lycée passe totalement sous silence la filière STG. Le devenir des filières S, ES et L est détaillé, la refonte des séries STI et STL est annoncée. Quid des STG ? Est-ce à dire que la situation de la filière reste inchangée ou qu'elle disparaît ? Seuls l'enseignement d'exploration de seconde intitulé « Economie appliquée et Gestion » et l'enseignement de 3 h de « Droit et grands enjeux du monde contemporain » en terminale L semblent correspondre aux enseignements dispensés actuellement en STG. Mais par qui seront-ils assurés ? Et que deviennent les spécialités de la filière STG (CGRH, Mercatique, CFE, GSI) ? Le mystère reste entier...

Quelle sera la place de l'enseignement technologique dans le lycée voulu par L. Chatel ?

La situation actuelle : quelques données

(sources : MEN 2009)

Place de l'enseignement technologique dans le système éducatif actuel : A l'observation des tableaux ci-contre et après quelques calculs, sur 100 bacheliers de la session 2008, 6 avaient suivi une filière STI (Sciences et Technologies industrielles) et 3 une filière S-SI (Scientifique-Sciences de l'Ingénieur). **Ces bacs, choisis parce qu'ils ont une coloration fortement technologique, attirent donc près d'un élève sur dix.**

Les Secondes générales et technologiques : A la rentrée 2008, sur 100 élèves accédant en Seconde GT, près

de 40 prennent au moins 1 option de détermination technologique (3h) et 7,6 en prennent deux. **Ce recrutement, globalement stable sur les 10 dernières années, montre l'intérêt des élèves et des familles pour les filières technologiques de lycée.**

Répartition des quelques 520 000 bacheliers 2008, en %									
bacs généraux		bacs technologiques				bacs professionnels			
54%		26%				20			
Répartition par série, en %									
S	ES	L	STG	STI	SMS	autres	Services	Produits	
52	31	17	51	23	16	10	55	45	

À la rentrée 2008, environ 11 % des élèves de 1^{ère} et T^{ale} en série S, avait choisi l'option SI.

La réforme Chatel (sources : conférence de presse du ministre, 19/11/2009)

Spécificités de la Seconde réformée (La spécification « Générale et technologique » de la classe de 2^{nde} a disparu) :

- La discipline **SVT** (1,5h/semaine, -0,5 par rapport à la situation actuelle) est **devenue obligatoire**.
Dans le système actuel, un élève qui choisissait deux enseignements technologiques de détermination se voyait dispensé de cet enseignement.
- L'un des **enseignement d'exploration**, est **obligatoirement à caractère économique** (SES ou Économie appliquée à la Gestion, 1,5 h/semaine).
Ainsi, contrairement à ce que dit le Ministère, l'élève n'aura pas le libre choix de deux disciplines d'exploration mais seulement d'une seule puisque l'une d'elle est imposée.
- Le second **enseignement d'exploration** (1,5 h/semaine) peut être, **éventuellement**, une discipline technologique.
Les intitulés des "enseignements d'exploration" ne reprennent pas ceux des "enseignements de détermination" L'horaire étant divisé par 2, il y aura donc de nouveaux programmes (quels en seront les contenus ?), de nouveaux équipements. Quelle sera la structure pédagogique : petit groupe ou classe entière ? Quid de la formation des profs ? Comment les enseignements d'exploration se répartiront-ils entre les lycées d'un même bassin, le ministère est-il prêt à financer la création de labos dans tous les lycées ?
- Une **"Option"** (3h) est inscrite sur la grille des enseignements,
strictement aucune explication quant à la nature de cette option. Un oubli, sans doute !

La Seconde prend ainsi un **caractère fortement généraliste**, puisqu'un élève, dans le système actuel, qui avait choisi deux enseignements de détermination technologiques (2x 3h) était dispensé de SVT. Avec la réforme, il n'a plus ce choix et on lui impose 2x 1,5 h d'enseignements généraux (SVT et, par exemple, SES) et on lui propose seulement 1,5 h d'enseignement technologique.

Pour un élève qui souhaite suivre une formation technologique, la perspective de ne faire qu'1,5 h de technologie par semaine et ... 27 h d'enseignement général risque de le dissuader d'entrer dans cette nouvelle Seconde. On peut sans doute imaginer que les stratèges du ministère ont pris en compte cette éventualité et ont fait le pari d'une orientation par défaut de cet élève vers la Seconde professionnelle (Bac pro 3 ans).

Ce même élève qui ne souhaitera pas aller en seconde professionnelle se verra privé de la culture technologique dont il aura besoin, et "perdra son temps" dans d'autres disciplines. En 1^{ère} S SI ou STI, le retard accusé en Seconde devra être rattrapé.

En observant la place "peau de chagrin" des enseignements technologiques en Seconde, on comprend mieux pourquoi la mention GT a été supprimée. La "Véritable classe de détermination" annoncée crânement par le Ministre est donc un leurre.

Pourquoi cette réforme ?

Bien que le Ministre se retranche vers l'affirmation d'une réforme à moyens constants, tout, dans ce qui est annoncé converge vers l'objectif de supprimer des postes. Mais comment faire pour mettre en œuvre ces suppressions ?

- L'argument de la baisse démographique en lycée ne peut plus être avancé par le Ministère : à la rentrée 2012, cette baisse s'achève. Par ailleurs, le système de "clé de répartition" permettant de convertir des postes en HSA, même s'il est reconduit chaque année, a atteint son rendement maximum.
- La réforme, avec ses regroupements d'élèves au sein de structures pédagogiques décloisonnées (enseignements "communs", groupes de langues, heures de dédoublement globalisées, rapprochement des enseignements général et technologique, etc.) prétend mettre l'élève au centre des préoccupations. Il n'en est rien : le **regroupement**, dans tous les domaines, devient **LA** solution. Comment croire qu'un élève y trouvera des conditions d'études plus favorables ?
- La situation difficile que traversent les filières STI (Sciences et Technologies Industrielles) offre une excellente opportunité pour supprimer des postes.

On constate aujourd'hui une inégalité patente de traitement, en matière de Communication, entre les filières STI et la filière professionnelle qui propose le nouveau Bac pro 3 ans. Avec leurs durées d'études identiques, le même intitulé de leurs diplômes et la possibilité, pour les bacheliers professionnels, d'intégrer les Sections de Technicien Supérieur, les deux filières sont clairement mises en concurrence.

Ainsi, au lycée Mendès France d'Épinal, labellisé lycée des métiers en 2005, **on observe** :

- **un tarissement régulier du niveau de recrutement en Seconde** (- 22 % en 3 ans, soit 62 élèves) alors que les autres lycées de la ville conservent ou améliorent le leur. La faiblesse du flux en 2^{de} GT - rend bien évidemment problématique "l'alimentation" en élèves des filières technologiques pré et post bac proposées au lycée. Outre l'avantage qu'il a pu tirer d'une telle situation en matière de postes, le

Rectorat, par une moindre utilisation des locaux, a sans doute préparé l'arrivée d'élèves de l'enseignement professionnel (cf. ci-dessous).

- **des orientations massives vers les filières S** - surtout S SVT- par manque de sélection rigoureuse en conseils de classe et pour éviter de mécontenter les parents des élèves; ces orientations se font au détriment des filières STI.
- **l'accueil**, dans les locaux de Mendès, **d'une Section d'Enseignement Professionnel** d'environ 140 élèves depuis la rentrée 2009 : l'administration a dit vouloir "profiter de la dynamique de la mise en place du Bac pro 3 ans" pour créer cette structure. Vu du rectorat, le regroupement des élèves et des Personnels ne pourra qu'engendrer de nouvelles économies.

Les programmes des nouveaux bacs STI, qui devaient entrer en vigueur à la rentrée 2009, n'ont finalement pas été mis en œuvre. Ils consacraient pourtant déjà, dans les disciplines technologiques, une réduction de l'enveloppe horaire de près de 2h30. Pourquoi le cabinet Chatel ne reprend-il pas ces programmes ? Réfléchit-il à la possibilité d'aller plus loin, en faisant disparaître des filières qu'il présentera comme étant à l'agonie ? Si tel était le cas, de très nombreux postes devraient être supprimés : à l'heure actuelle, en effet, chaque niveau de STI requiert un volume horaire de 17 ou 18h30 d'enseignement technologique.

Quel avenir pour l'enseignement technologique ?

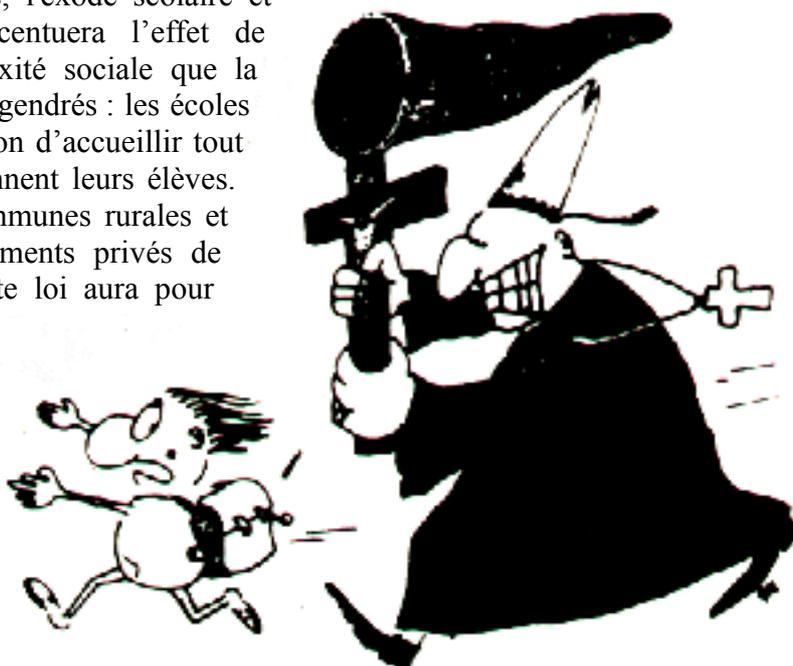
Le "rééquilibrage" entre les filières générales et technologiques, annoncé par le Ministère, est bien mal engagé : **La réforme du lycée met au rang de gadget la formation technologique en Seconde** et reste étrangement silencieuse sur le devenir des filières STI. Dans le même temps, alors que les filières STI ont du mal à recruter, **le ministère concentre sa communication sur la promotion des bacs pro 3 ans**. La concomitance de ces situations font clairement craindre **l'abandon de la filière technologique industrielle dans le second cycle**.

Forfait communal : La loi Carle

favorise l'exode scolaire et menace la laïcité du service public d'éducation

Le 28 septembre, le sénateur Jean-Claude Carle a proposé une loi visant à encadrer le financement par les municipalités des frais de scolarisation des élèves dans un établissement privé d'une autre commune. Avec cette loi, l'usager se voit attribuer le droit d'imposer à sa municipalité le financement de sa scolarité dans toutes les écoles privées hors de sa commune de résidence à travers un chèque éducation. Jusqu'à aujourd'hui, ce financement était limité à certaines situations (obligations professionnelles des parents dans les communes, l'inscription d'un frère ou d'une sœur dans un établissement scolaire de la même commune, raisons médicales). Aujourd'hui, la commune peut être amenée à financer tous les autres cas.

Encore une fois, c'est le service public et laïc d'éducation qui est menacé. Cette loi aura pour conséquence de favoriser la suppression d'écoles rurales, l'exode scolaire et l'enseignement privé. En outre, elle accentuera l'effet de ghettoïsation et la disparition de toute mixité sociale que la suppression de la carte scolaire avait déjà engendrés : les écoles publiques sont naturellement dans l'obligation d'accueillir tout le monde quand les écoles privées sélectionnent leurs élèves. Finalement, ce seront naturellement les communes rurales et de banlieues qui financeront des établissements privés de communes plus riches. On estime que cette loi aura pour conséquence le doublement des crédits communaux versés à certains établissements privés. Encore une fois, en même temps que l'Etat se désengage du service public par des économies budgétaires et des suppressions de postes, il fait reposer sur les collectivités territoriales les frais conséquent à son désengagement. SUD Education Lorraine s'oppose par principe à tout financement public à destination directe ou indirecte de l'enseignement privé.



Plan jeune de Nicolas Sarkozy



« Nicolas Sarkozy annonce des mesures contre le décrochage scolaire ». Mesure phare : la création d'un droit à la formation pour les jeunes de 16 à 18 ans. Qui va croire que ce vœu pieux aura le moindre effet sur la déscolarisation des élèves ? Plutôt que d'écouter les discours hypocrites relayés par les médias, regardons plutôt les faits : quand on veut que plus d'élèves soient scolarisés plus longtemps et dans de meilleures conditions, ferme-t-on des classes et des écoles ? Supprime-t-on plus de 10.000 postes chaque année ? Organise-t-on une orientation à flux hyper tendu pour remplir

les classes à leur maximum ? Met-on l'enseignement professionnel en situation de concurrence déloyale avec un apprentissage soutenu par les organisations patronales ? Le cas des lycées professionnels est symptomatique, suite à la grande sape de sections qu'ils ont subie en fin d'année dernière. En cette dernière rentrée, alors que tous leurs camarades avaient repris les cours, c'est plus de 23.000 élèves qui n'ont pas eu d'affectation. Résultat : quelques semaines plus tard, un tiers d'entre eux a été placé en situation de redoublement au collège, un autre tiers s'est vu affecté d'office dans des spécialités ou des établissements ne correspondant à aucun de leurs trois vœux, le troisième tiers sera lâché dans la nature. Rien que sur le bassin de Saint-Dié ce n'est pas moins de 50 jeunes qui, même après la commission de réaffectation de la mi-septembre étaient encore sans solution. A cela risque bien de s'ajouter les quelques milliers d'apprentis acceptés en CFA qui, ne trouvant pas d'entreprise pour leur signer un contrat en raison du manque d'activité due à la crise économique, se retourneront en vain vers des lycées pro qui n'ont plus de place. En même temps, on apprend que Monsieur Wauquiez, Secrétaire d'Etat à l'emploi, propose que les jeunes puissent s'inscrire en apprentissage, même sans avoir trouvé d'entreprise, jusqu'en janvier. Peut-être est-ce parce que d'ici là nombre d'entre eux auront atteint l'âge de 16 ans dispensant l'Education Nationale d'en faire quelque chose !

Alors, assez de baratin ! Nous ne croyons pas vos annonces compassionnelles faites sur le dos des chômeurs, des sans logis ou des élèves qui décrochent. Nous savons ce qu'il en est des droits constitutionnels au travail et au logement, qui n'ont jamais empêché le chômage de masse et les sans-logis. Ce qu'on voudrait surtout, c'est vous décrocher une bonne grosse grève générale qui vous mette, vous, à la rue !

« L'assouplissement de la carte scolaire a renforcé la ghettoïsation de certains collèges »

Ce ne sont pas là les propos de quelques syndicalistes idéologues radicaux, mais ce qu'estime la Cour des comptes dans un rapport remis début novembre au Sénat. C'est en particulier la ghettoïsation des collèges « ambition réussite » et des établissements situés en quartiers sensibles qui est pointée du doigt. Dans son rapport, la Cour des comptes estime que, sur un total de 254 collèges étudiés, 184 ont perdu jusqu'à 10% de leur effectif. Ce constat n'est pas nouveau, il y a déjà plus d'un an la sociologue Agnès Van Zanten*, chercheuse au CNRS à l'Observatoire sociologique du changement, signalait que cette mesure favorise essentiellement la fuite des « têtes de classes » car ce sont surtout les familles de classes moyennes qui font des demandes de dérogation. Les familles modestes ne sont pas informées de cette procédure ou ne l'engagent pas pour ne pas avoir à subir une augmentation des frais de scolarité liée à une scolarisation plus éloignée. La sociologue souligne qu'un second effet pervers s'ajoute à cette mesure : les établissements les plus attractifs voient une augmentation des demandes d'admission en leur sein leur permettant de trier leurs élèves, alors qu'au contraire les moins attractifs sont accusés de manquer d'effectifs. Encore une fois, le gouvernement a finement joué son coup, non seulement avec une mesure qui fait plaisir à son électorat, mais qui lui servira, en outre, à fermer classes et établissements au nom d'une soi-disant baisse des effectifs.

Formation des enseignants

Les syndicats et l'association *Sauvons l'Université* refusent la réforme de la formation des maîtres. En effet, les stages en responsabilité proposés aux étudiants inscrits en préparation au concours à l'IUFM ou en première année de master à l'université sont dangereux pour les étudiants/futurs enseignants et corrélativement pour les élèves.

Mastérisation

La vérité sort de la bouche du député... UMP !

Favorable à la réforme de la mastérisation, le député UMP Dominique Le Mèner reconnaît, dans son rapport présenté à l'Assemblée Nationale en octobre, que cette réforme permet de détruire des postes d'enseignants. S'ajoutant à la *suppression de 600 emplois administratifs, cette mesure entraînera la suppression*, à compter du 1er septembre 2010, de 18202 emplois (soit 6067 équivalents temps plein). Quant à la revalorisation salariale, le député prévoit qu'elle se fera via des « **primes** » (pour heures sup, entrée dans le métier...), des « **indemnités** diverses » (professeurs principaux...), et des « **promotions** individuelles » sur la base d'un « mérite démontré ». Il n'est fait état d'une augmentation indiciaire pour tous que pour en dire la difficulté voire l'impossibilité. Alors, à vos mérites !

Enseignants, étudiants, parents appellent à une journée nationale de mobilisation **mardi 15 décembre dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur (notamment dans les IUFM)** pouvant se traduire par des initiatives de grèves, des rassemblements, des assemblées générales de débat, des manifestations, afin de dénoncer le projet régressif du gouvernement pour la formation des enseignants et d'exiger une réforme répondant aux besoins du système éducatif, permettant une vraie formation professionnelle et garantissant une réelle élévation de la formation des futurs enseignants conforme aux attentes de la société.

SUD Education Lorraine s'associe à l'appel de Sauvons l'Université. N'appliquons pas cette réforme, ne mettons pas en place les stages, ne rédigeons ni projet de maquette, ni parcours de formation. Ne contribuons pas à la destruction du service public de l'enseignement et de la recherche de la maternelle à l'université. Que le gouvernement prenne ses responsabilités ! Nous prenons les nôtres !

Sauvons l'Université appelle les enseignants de la maternelle à l'université, les parents d'élèves et tous les citoyens à refuser d'appliquer la réforme.

Quant aux syndicats, ils incitent les conseils des maîtres à refuser la mise en œuvre de cette réforme.

Les arguments :

- découverte brutale de la classe par les étudiants/futurs enseignants sans véritable formation professionnelle
- utilisation des étudiants en stage comme moyens d'enseignement pour compenser les insuffisances de postes budgétaires (compensation des décharges de direction d'école, remplacement des maîtres...)
- réduction des postes mis aux concours donc réduction du nombre de titulaires et développement de la précarité
- exigences universitaires impossibles à satisfaire : les étudiants devraient en quatre mois seulement, entre les écrits et les oraux, à la fois préparer un oral de concours, suivre des stages, rédiger un mémoire de master, se former à la recherche, s'initier à la dimension internationale de leur fonction future et connaître l'organisation de l'éducation nationale.

Enseignant

le plus beau métier du monde ?

Le Ministère de l'Éducation Nationale a obtenu les résultats de son enquête « Enseigner au collège et au lycée en 2008 », et ils sont gratinés ! Jugez plutôt : 93% pensent que le malaise enseignant est une réalité, une majorité l'attribuant à l'absence de reconnaissance professionnelle. Sont mises ensuite en cause les conditions de travail puis les conditions de rémunérations, et enfin la difficulté à faire travailler des élèves de niveaux hétérogènes, celle de les intéresser et celle de tenir le programme. En conclusion, 27% des enseignants projettent d'arrêter d'enseigner au collège ou au lycée. Alors, être enseignant aujourd'hui, le plus beau métier du monde ? Avec cette enquête, le gouvernement constatera-t-il enfin le malaise ou celle-ci contribuera-t-elle encore à faire passer un peu plus les profs pour des privilégiés râleurs ?

Universités d'Europe

contre le processus de Bologne

Une impressionnante mobilisation universitaire se développe en Europe. Plusieurs grands mouvements de protestations prennent forme dans les universités, en Autriche, en Angleterre, en Irlande, en Allemagne, en Italie, en Espagne, mais aussi en Tunisie, en Pologne, en Russie ainsi qu'en Finlande, au Danemark et en Serbie. **Partout, étudiants et enseignants s'élèvent contre la marchandisation de l'éducation, la privatisation de l'Université, la mauvaise répartition des moyens entre universités, les crédits au mérite, la mise en concurrence et l'augmentation du coût des études. Partout, étudiants et enseignants refusent ce processus d'ajustement de l'éducation aux règles du marché, qui induit l'appauvrissement des cursus, voire la disparition des savoirs n'induisant pas de profit. Il faut arrêter ce processus avant que l'éducation ne soit plus qu'un espace commercial pour l'achat de diplômes.**

Le "global week of action - education is not for sale" est l'une des émanations de ces initiatives communes. On peut trouver des informations et une pétition à cette adresse : <http://www.emancipating-education-for-all.org>

Quelques exemples :

- **ALLEMAGNE** : Une nouvelle grève coordonnée au niveau national est organisée pour la semaine du 30 novembre au 6 décembre. Son point d'orgue est prévu pour le 10 décembre pour la nouvelle conférence des ministres de l'éducation et de la culture des 16 Länder.

Dans une cinquantaine de villes, les étudiants manifestent contre le processus de Bologne. Les manifestations les plus importantes se sont déroulées à Berlin (plus de 10 000 étudiants dans les cortèges) et à Munich.

- **SUISSE** : Des dizaines d'enseignants et de chercheurs suisses appuient la protestation des étudiants contre le processus de Bologne. Dans une pétition publiée sur Internet, ils appellent les responsables des universités et les autorités politiques à prendre ces revendications au sérieux.

"Nous nous associons aux revendications des étudiants selon lesquelles la mission des établissements d'enseignement supérieur ne doit pas se résumer à assumer la double fonction de former d'un côté à peu de frais un grand nombre d'individus « employables sur le marché du travail » et par ailleurs de produire une toute petite élite de l'« excellence »", affirme le texte, qui a réuni 87 signatures depuis son lancement. La pétition exige "une large discussion publique" sur l'avenir des universités et exhorte les enseignants et les chercheurs à "s'investir" dans ce débat.

- **ITALIE**: A l'Université de Turin, l'Onda (la Vague : nom du mouvement de protestation depuis octobre 2008) occupe la Présidence de l'Université. C'est le projet de réforme de l'Université qui fait monter la température sur les places italiennes durant cet automne, encore une fois scandé par les slogans du mouvement étudiant. Les étudiants de l'Université, de l'Institut Polytechnique et en très grand nombre ceux des écoles supérieures du Piémont se sont unis contre le décret 160 signé par la ministre Gelmini.

L'université de Padoue lance un **appel pour la défense de l'université publique** (<http://www.padovainmovimento.org>) : « On veut lancer tous ensemble, dans tous les pays d'Europe, une grande manifestation à Vienne le 12-13 Mars, à l'occasion du dixième anniversaire du processus de Bologne, processus qui a ouvert la voie à ces réformes qui indignent tant étudiants et professeurs. »



N. B. Pour une explication limpide du processus de Bologne, se rendre à cette adresse : http://www.dailymotion.com/video/x8rxrj_du-processus-de-bologne-a-la-lru-un_news

SUD

Solidaires – Unitaires - Démocratiques

S comme solidaires :

que ce soit aux côtés des chômeurs et / ou des précaires, des femmes ou des anti-fascistes, des sans-papiers ou de tous les « sans », SUD Éducation se propose d'être auprès de tous ceux que l'ordre libéral menace.

U comme unitaires :

SUD Éducation veut construire un syndicalisme inter-catégoriel et inter-professionnel. C'est au sein même des luttes, et des rapports de force qu'elles engagent, qu'il recherche l'unité d'action des différentes catégories de salariés et d'exclus, sans se crisper sur des revendications strictement corporatistes.

D comme démocratiques :

un syndicalisme combatif exige la construction d'un syndicat démocratique, au sein duquel les assemblées générales définissent et maîtrisent tous les aspects de la lutte (plate-forme revendicative, modalités d'action, suivi des négociations...).

SUD Éducation n'est pas un syndicat de plus, c'est un autre syndicalisme.

Un syndicalisme qui :

- N'a pas d'autres ressources que celles provenant des cotisations de ses adhérents et pas d'autres forces que celles que peuvent déployer ses militants.
- N'est donc l'émanation d'aucun appareil politique et qu'aucun cœur bureaucratique ne fait battre.
- N'a que des adhérents, et non pas des « clients » qui délégueraient leurs intérêts à des techniciens de la revendication ou des ingénieurs de la négociation.

Pourquoi se syndiquer à SUD Éducation Lorraine ?

- **Parce qu'il est urgent d'entrer en résistance face à ce gouvernement** qui n'a qu'un but : détruire les droits et les garanties collectives des salarié(e)s (sécu, retraite, droit de grève, code du travail...) et réaliser des économies budgétaires au détriment des services publics, et notamment de l'Éducation Nationale.
- **Parce que SUD Éducation regroupe dans un même syndicat tous les salarié(e)s du primaire au supérieur** (écoles, collèges, lycées, facs), tous les personnels ouvriers, administratifs, enseignants et d'éducation, où toutes les orientations sont définies démocratiquement en assemblée générale par les adhérents eux-mêmes.
- **Parce que SUD Éducation lutte à la fois pour les revendications immédiates des collègues** (salaires, conditions de travail, protection sociale, etc.) **mais aussi pour une rupture avec le système capitaliste**, qui crée l'inégalité dans la répartition des richesses produites par les salarié(e)s.

En savoir plus sur SUD Éducation Lorraine ?

- **Contactez-nous à sudeducolor@gmail.com**
- **Rendez-vous sur notre site : <http://sudedulor.lautre.net/>
à la rubrique : présentation de SUD Education Lorraine**